79e ANNEE. — N° 103. VENDREDI 8 SEPTEMBRE 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RECLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA SITUATION

Cette guerre qu'Hitler a voulue doit mettre fin à une furieuse tentative d'asservissement et libérer l'Europe de cette menace permanente que fait peser sur elle la volonté d'un seul homme qui se croit grand parce qu'il est capable de faire beaucoup de mal !

La France a donc fait tout le possible pour éviter la guerre. Elle a même fait plus que le possible puisqu'*elle est allée jusqu'à offrir de négocier comme si rien ne s'était passé pourvu qu'Hitler retirât ses troupes de Pologne et renonçât à toute action agressive.* On ne peut pas pousser plus loin l'esprit de conciliation.., Sûrement Hitler en aura conclu qu'on avait peur de lui, alors qu'on avait seulement peur de la guerre.

Boches et Français n'ont décidément pas le crâne fait de même ! Aucun gouvernement français n'aurait pu mobiliser notre pays en lui donnant pour but la conquête d'un autre pays plus faible. Chez les Allemands, tout le monde est toujours prêt à partir en campagne pour se jeter sur l'Autriche, sur la Tchécoslovaquie ou sur la Pologne et les dévorer.

La nature carnassière de ce peuple se révèle à des signes qui ne trompent pas. Il suffit de lui offrir une proie. Aussitôt ses instincts de meurtre, son goût du sang, la joie qu'il éprouve à faire du mal le soulèvent dans un irrésistible appétit de carnage et de destruction. La servitude est douce à l'Allemand pourvu qu'il puisse la faire subir à d'autres. C'est pour asservir autrui qu'il s'asservit lui-même.

⁂

Si vous voulez saisir la différence des âmes et des cœurs, comparez seulement les appels adressés par Chamberlain et Daladier aux peuples anglais et français à celui que le Führer vient de lancer à ses reîtres et à ses brigands. Le ton, l'accent, l'inspiration, tout y marque l'opposition entre la barbarie germanique et la civilisation occidentale.

Pour donner au courage français des buts dignes de lui, le chef du gouvernement invoque ce qu'il y a de plus fier et de plus haut dans la conscience. Hitler, lui, ce n'est pas aux régions nobles de la nature humaine qu'il s'adresse, mais à ses parties les plus basses. Sa proclamation fait penser à un chef de meute qui fouaille ses chiens pour les lancer à la curée. Ecoutez ces passages caractéristiques :

« *Ceux qui refusent d'obéir aux exi-* « *gences de la communauté ou ceux* « *qui croient pouvoir la saboter se-* « *ront, cette fois, anéantis sans pitié.*

« *Ceux qui croient s'enrichir pen-* « *dant ces mois ou années du destin* « *ne chercheront pas la fortune mais* « *la mort.*

« *J'ordonne que les fonctionnaires* « *responsables nationaux-socialistes* « *mènent une vie exemplaire et sup-* « *portent tous les sacrifices que la* « *communauté doit supporter...* »

Voilà comme il parle à des hommes qu'il pousse à la bataille et à la mort ! Presque des insultes ! En tout cas des menaces, des coups de botte ! La crainte de terribles châtiments Un pareil langage adressé au peuple français le soulèverait de colère et d'indignation. Chez les Boches, personne ne bouge. Ils trouvent celà tout naturel. Le chef est au niveau de son peuple.

⁂

Cette bestialité qui fait le fond de leur nature et que recouvre à peine un mince vernis de « Kultur » se manifeste en toutes choses. Elle éclate dès qu'ils se croient assez forts pour la manifester. Depuis qu'Hitler règne en Allemagne. ils sont devenus célèbres par leur grossièreté dans les rapports diplomatiques où l'on avait maintenu des traditions de correction et de courtoisie. Les entrevues avec Hitler et ses disciples sont presque tout de suite ramenées au plan de l'engueulade. On sait les scènes injurieuses et brutales auxquels furent soumis, dans le cabinet d'Hitler, les malheureux chefs d'Etat qu'il y convoquait avant de les abattre. Dans la dernière séance de la Chambre des Communes, M. Chamberlain racontait en quels termes presque insultants von Ribbentrop refusait à l'ambassadeur de Grande-Bretagne de recevoir l'ambassadeur de Pologne *pour lui soumettre ces prétendues propositions de paix que personne ne connaissait, dont la Pologne n'avait jamais entendu parler et qu'Hitler l'accuse d'avoir repoussées.*,

Leur grossièreté se révèle jusque dans la ruse et le mensonge. Bref, à travers les siècles de civilisation qui ont passé sur eux sans les transformer, les Allemands actuels sont restés, dans leur fond inaccessible, semblables à leurs ancêtres Germains que l'historien romain qualifiait déjà : *peuple de rapine et de proie.*

Çà, une race élue ?... Non, des Barbares attardés.

⁂

Tel est le péril auquel est exposée la civilisation européenne menacée d'être asservie par cette sauvagerie disciplinée que mène l'orgueil délirant d'un despote. C'est le même conflit toujours renaissant quels que soient les prétextes invoqués. L'Europe ne sera tranquille que lorsque l'Allemagne sera réellement désarmée et réduite à l'impuissance d'exercer son génie du mal.

Chamberlain le Pacifique l'a bien vu désormais : « *Maintenant,* disait-« il au Parlement britannique, *main-* « *tenant que tous les documents sont* « *rendus publics, nous paraîtrons de-* « *vant le tribunal de l'histoire sachant* « *que la responsabilité de cette ca-* « *tastrophe incombe à un seul hom-* « *me : le chancelier allemand qui n'a* « *pas hésité à plonger le monde dans* « *la misère afin de servir son ambi-* « *tion insensée.* »

Edouard Daladier, lui aussi, a marqué au front le coupable : « *La res-* « *ponsabilité du sang répandu,* a-t-il « dit, *retombe entièrement sur le gou-* « *vernement hitlérien. Le sort de la* « *paix était entre les mains d'Hitler.* « *IL A VOULU LA GUERRE !* »

Cette guerre qu'il a voulue doit mettre fin à une furieuse tentative d'asservissement des peuples, secouer un joug révoltant, libérer l'Europe de cette menace permanente que fait peser sur elle la volonté d'un seul homme qui se croit grand parce qu'il est capable de faire beaucoup de mal.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Vers l'ascétisme

L'admirable et impitoyable progrès en arrivera bien à découronner notre existence de toutes joies, voire des plus simples et des plus naturelles. Voici à présent qu'il retourne de supprimer le sommeil !

C'est un fait ! Deux médecins, un Anglais, le docteur Davis Harris, et un Américain, le docteur Crile, estiment que les heures pendant lesquelles nous dormons sont des heures perdues, et qu'il urge donc de trouver un moyen permettant à l'être humain de récupérer ses forces, sans avoir pour cela à passer sept ou huit heures, chaque jour, dans un assoupissement profond.

Et ces deux terribles gens l'ont trouvé, leur moyen ! Ils pensent, — je cite les textes ! — que l'électricité est le seul substitut possible. La science a découvert que la nécessité du sommeil chez l'homme est provoquée par une réaction chimique se produisant dans les cellules du cerveau et les privant de leur vitalité. Les docteurs Harris et Crile sont convaincus qu'en réalité ces réactions sont de nature électro-chimique, et ils préparent un appareil électrique au moyen duquel ils espèrent que l'homme pourra recharger les cellules fatiguées de son cerveau comme on recharge une batterie. Cette opération, qui ne durerait que quelques minutes, pourrait remplacer complètement le sommeil.

Eh bien ! non. Je proteste ! Je m'inscris en faux ! Je me mets en travers. Le sommeil n'est pas qu'un besoin, une nécessité : il est un plaisir, un bienfait, une bénédiction. Il est de l'oubli, de l'apaisement. C'est l'interruption, l'entr'acte, la trêve. Qui n'a savouré ce délice de se mettre au lit, en se disant : « Ah ! comme je vais bien dormir ! » C'est très simple, ces messieurs Harris et Crile abolissent le lit. On ne se couchera plus! Grand merci du cadeau.

C'est comme ces autres savants qui se font fort d'inclure en des pilules, pastilles ou comprimés toute la substance essentielle d'un repas complet, en sorte qu'on se nourrirait sans manger. Ceux-là, c'est la table qu'ils abolissent. Quel avenir démeublé on nous prépare ! C'est à frémir.

Et, bien entendu, toute cette acclimatation à l'ascétisme aurait pour effet de prolonger de dix-sept à vingt ans la durée de la vie humaine.

Ma foi ! non. Et dans des conditions pareilles, à quoi bon ? Nous ne sommes pas des ascètes. Vivre ne vaut que si vivre plaît. Foin de l'existence ainsi dépouillée ! Et combien préférable elle est « courte et bonne » que longue et mauvaise !

HERDAYE.

Informations

Au Sénat

A la suite du tirage des bureaux du Sénat, dans la séance du 2 septembre 1939, M. Loubet fait partie du 3e bureau, M. Garrigou, du 7e bureau et M. Fontanille, du 9e bureau.

La législation sur la presse

Pour combler une lacune de la législation en vigueur sur la presse, le gouvernement vient de prendre un décret-loi, paru au « Journal Officiel » du 5 septembre et interdisant de publier toute information de nature à favoriser les entreprises d'une puissance étrangère contre la France ou exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et des populations.

Des peines d'un an à dix ans de prison et de 1.000 à 10.000 francs d'amende sont prévues pour les infractions à ce décret.

La frontière italienne est ouverte

Depuis quelques jours, la frontière était fermée aux Italiens désirant se rendre en France. Cette interdiction a été levée et à la frontière du pont Saint-Louis le trafic normal a été repris depuis hier.

La neutralité espagnole

Le général Franco a signé un décret par lequel, constatant officiellement « l'état de guerre qui, par malheur, dit-il, existe entre l'Angleterre, la France et la Pologne, d'une part et l'Allemagne de l'autre », il ordonne la plus stricte neutralité aux Espagnols, en vertu des lois en vigueur et des principes du droit public international.

Le Reich demande à la Hollande de ne pas laisser violer son ciel !

Une dépêche de Berlin à la « Neues Zurcher Zeitung » signale que l'Allemagne a fait une démarche amicale mais pressante à La Haye. Le gouvernement allemand déclare attendre de la Hollande qu'elle prenne des mesures de défense active contre les violations de l'espace aérien hollandais.

Que se passe-t-il en Allemagne ?

Toutes les informations que les journaux suisses peuvent recevoir d'Allemagne se complètent et se recoupent pour constater que le moral semble plutôt nettement mauvais.

L'envoyé spécial de notre confrère « Le Petit Parisien » à Zurich n'hésite pas à écrire :

« On signale sur toutes les frontières neutres de nombreux cas de désertion de soldats allemands.

« La preuve d'une telle situation se trouve d'abord dans le discours du Führer rendant les militants nazis responsables de l'état des esprits dans la population, l'interdiction, sous des peines draconiennes, d'écouter les postes de radio étrangers, puis la confiscation décidée des appareils constituent une autre confirmation. »

Graves désordres en Bohême et en Slovaquie

On signale des désordres graves dans la région de Cologne, Dusseldorf et Essen.

D'autre part, des désordres auraient également éclaté en Bohême-Moravie, notamment à Prague, Brno et Pilsen.

Enfin, en Slovaquie, des désordres auraient eu lieu également, notamment dans les régions où sont rassemblés les fugitifs tchèques.

Beaucoup de Tchèques et de Slovaques essaient de passer la frontière polonaise afin de s'enrôler dans les légions tchèque et slovaque formées à Varsovie par le général Léon Prchala.

Violations des lois de la guerre

On signale de nouvelles tentatives de descentes au moyen de parachutes faites par les Allemands pour activer la diversion en territoire polonais.

Les autorités et la population ayant rapidement réussi à les arrêter les Allemands appliquent maintenant une autre méthode : plusieurs hommes portant l'uniforme des soldats polonais sont descendus en parachute. Ce n'est d'ailleurs pas le premier cas de violation flagrante des règles de la guerre de la part des Allemands.

LES HOSTILITES

Communiqués français

N° 4. — Nos troupes sont partout en contact au débouché de notre frontière entre Rhin et Moselle. Il y a lieu de rappeler que sur le Rhin les ouvrages de fortification permanents bordent la rive de part et d'autre.

N° 5. — Quelques avances locales ont été réalisées hier soir et au cours de la nuit.

Les Anglais ont bombardé des forts de guerre allemands

Une attaque a été effectuée avec succès par les unités de la Royal Air Force sur des navires de la flotte allemande à Wilhelmshafen et Brunsbuttel, à l'entrée du canal de Kiel.

Plusieurs bombes de fort calibre ont touché un navire de guerre dans la rade de Schlling, au large de Wilhemshafen causant de gros dégâts. A Brunsbuttel, une attaque a été effectuée contre un navire de guerre ancré près de la jetée, causant également d'importants dégâts.

Trente avions polonais survolent la capitale du Reich

L'agence Pat annonce que trente avions polonais on effectué un raid sur Berlin.

Tous les avions sont rentrés à leur base.

L'équipage d'un vapeur allemand déserte au Brésil

On annonce de Rosario que l'équipage du vapeur allemand « Anatolia » a refusé de partir et a déserté. Quatre des déserteurs ont pu être rejoints, mais le vapeur, n'ayant plus à son bord que huit officiers, a dû ajourner son départ.

En Prusse Orientale

Une brigade de cavalerie polonaise a traversé la frontière de Prusse Orientale aux environs de Kowalewen. Les Allemands reculent en désordre.

Cette brigade avance dans l'intérieur du pays.

EN PEU DE MOTS...

— Le prix d'or fin a atteint au marché de Londres, mardi, le prix record de 168 shillings l'once.

— A la suite d'une perquisition effectuée à son domicile, Marguerite Forestier, 30 ans, demeurant à St-Ouen-l'Aumône, secrétaire du député communiste Prachay, a été placée sous mandat de dépôt.

— Au tirage de la Ville de Paris 1898, le numéro 201.729 est remboursé par 100.000 francs. Le numéro 499.414 est remboursé par 50.000 francs.

— Depuis vendredi matin, plus de 600.000 personnes et enfants ont été évacués de Londres. L'évacuation de 5.000 malades des hôpitaux a également eu lieu.

— A la demande de l'autorité militaire, la fermeture des établissements de spectacles (théâtres et cinémas) à Paris aura lieu à 20 h. 30, à dater du 6 septembre.

NOS ÉCHOS

Des vers de Ronsard.

Sait-on qui, le premier, préconisa l'entente de la France et de l'Angleterre pour assurer la paix de l'Europe Ce ne fut autre que Ronsard.

En ce temps-là, l'ennemi commun des deux pays c'était l'Espagne qui, depuis Charles-Quint, aspirait, comme aujourd'hui l'Allemagne, à la domination européenne.

Ronsard, comme tous les esprits éclairés de son époque, voyait la sauvegarde du monde dans l'alliance de l'Angleterre et de la France. Il leur conseillait cette alliance en vers superbes. Soyez, leur disait-il, « ensemble, bien unies... Alors...

Ferez vos noms par toute Europe craindre,
Et l'âge d'or verra de toutes parts
Fleurir les lys entre les léopards

L'incrédule pasteur.

Un dimanche, étant en voyage, Carnegie assistait incognito à l'office d'une petite église de campagne. On fit la quête. Dans l'humble sébile qu'on lui présenta chargée de menue monnaie, car le pays n'était pas bien riche, le millardaire déposa comme offrande un billet de cinquante dollars. Don extraordinaire et sans précédent qui ahurit le bon pasteur... Celui-ci, ayant selon son habitude compté la recette à la fin de l'office, se retourna fort troublé vers ses paroissiens :

— Mes frères, leur dit-il, le Seigneur nous a comblés aujourd'hui : nous avons reçu un dollar et quinze cents... Et si le billet que le vieux gentleman à barbe blanche qui est là-bas au fond a mis dans la sébile est réellement authentique, alors cela nous fera cinquante et un dollars et quinze cents... Mes frères, prions Dieu que la banknote ne soit pas fausse !

Comment la France a conquis le cœur de ses coloniaux

75 millions d'habitants, bis, noirs, jaunes, épars sur quatre continents, ce sont des Français à notre gré trop peu connus de nos compatriotes. Certes, le folklore colonial est devenu de mode depuis quelques années, mais derrière le pittoresque, le détail curieux, les mœurs étonnantes, il y a l'homme tout simplement. Et cet homme, qu'il soit bis, noir ou jaune, est un être humain dont la mentalité, à l'antipode de la nôtre, communie pourtant dans un même idéal que les Français métropolitains, idéal symbolisé par le drapeau aux trois couleurs. C'est là le véritable « miracle impérial » que nos pionniers coloniaux ont su réaliser.

Que vous interrogiez l'Indochinois des rizières, le « fellah » nord-africain, le Nègre broussard, le Créole antillais, le planteur océanien, sur les raisons qui lui font aimer notre pays, la réponse ne varie guère. Elle peut se résumer en une phrase : « Avant, disent-ils, nos ancêtres plantaient et élevaient sans être assurés de tirer profit de la récolte ou de la vente. Aujourd'hui, nous savons que les efforts d'une saison ne seront pas perdus. » Et puis la France, la première, n'a-t-elle pas aboli l'esclavage ?

Il n'y a pas si longtemps, il existait les tribus laborieuses et les tribus pillardes. Ces dernières surgissaient, les armes à la main, au moment opportun, pour s'approprier les fruits du labeur de voisins agriculteurs. La paix française a fait disparaître ce fléau qui sévissait dans les peuplades primitives. De plus, un cycle économique qui s'organise petit à petit, mais encore éloigné de revêtir son maximum d'efficacité, assure aux indigènes un écoulement de leurs travaux à des prix rémunérateurs.

A cette condition première de sécurité et de subsistance assurées, sont venus se joindre d'autres facteurs. L'usure étant la plaie de ces pays encore quelque peu primitifs, la création d'organismes coopératifs de caisses de crédit a fortement diminué la pression exercée — par les prêteurs sur gages à mille pour cent — sur une population, il faut le reconnaître, peu prévoyante et insouciante du lendemain. Mentionnons aussi l'action bienfaisante — tant de fois décrite — de nos « toubibs » ; ils ont accompli une tâche qui n'a pas d'équivalent dans l'histoire coloniale du monde ; ils ne se contentèrent pas de soigner ceux qui venaient à eux, des expéditions furent organisées dans les coins les plus reculés pour dépister les malades qui refusaient de recourir aux « sorciers » blancs. En A.O.F., l'œuvre du Docteur Jamot, récemment décédé, est aussi belle que celle de Pasteur, mais nous sommes à peu près les seuls à ignorer celui que les Américains ont baptisé « le vainqueur de la maladie du sommeil », de nombreux élèves de ce médecin-colonel continuent sans désemparer la tâche de cette très grande figure française que les Camerouniens reconnaissants n'appelaient que « le père des nègres ». Et nous passerons sur l'assistance sociale aux mères indigènes, car il faudrait un volume pour relater, sans aucun commentaire, la façon dont notre pays a compris sa mission colonisatrice.

Si l'on met en parallèle la manière allemande, par exemple, du Togo au Cameroun, avant la dernière guerre — châtiments corporels ; recrutement obligatoire ; le fouet, moyen de persuasion des officiers — nous constaterons simplement que les noirs apprécient le changement depuis qu'ils se trouvent sous l'administration française.

L'indigène — lorsqu'il n'est pas travaillé par une propagande étrangère intéressée — sait tout ce qu'il doit à notre pénétration. Jamais un autre pays n'a consenti à ses ressortissants autant de libertés, autant de conseils et de soins désintéressés ; s'il fallait une preuve de cette reconnaissance, il suffirait d'évoquer l'accueil réservé au Président du Conseil par les Nord-Africains au début de l'année. Et c'est pourquoi nous pouvons avoir une confiance absolue en nos frères d'Outre-mer, ils défendront leur sol avec le même courage et la même ténacité que les métropolitains défendront le leur, comprenant parfaitement que les bienfaits peuvent comporter, à certains moments, des risques.

Pierre FONTAINE.

Flatteur.

— Mais oui, grand musicien, à ta mort, on fixera une plaque sur la maison mortuaire.

— N'est-ce pas ?

— Oui. Appartement à louer.

L'Atlantique par les airs.

Il y a trente ans, au lendemain de l'exploit de Blériot, une grande publication américaine, le « Fry's Magazine », posait cette question à tous les hommes qui avaient alors quelque expérience de la navigation aérienne :

« Sera-t-il un jour possible d'aller d'Europe en Amérique en aéroplane ? »

Or, de cette enquête, il résulta que les hommes compétents en la matière ne croyaient guère le projet réalisable. Du moins doutaient-ils qu'on pût voir de sitôt pareille prouesse s'accomplir.

Il n'y a de celà que trente ans. Et, non seulement la traversée par les airs est chose normale, mais bientôt peut-être, par la stratosphère, se fera-t-elle en huit heures. Paris-New-York et retour dans la même journée.

Les spécialistes de 1909 se sont trompés, ils ont mésestimé le génie et l'audace des hommes.

Le chocolat de Dantzig.

Après que le maréchal Lefèbvre, au mois de mai 1807, eut pris Dantzig, Napoléon le fit venir et lui dit :

— Aimez-vous le chocolat ?

— Mais oui, sire, répondit le maréchal.

— Eh bien, je vais vous en donner une livre de la ville de Dantzig, où l'on en fabrique d'excellent. Car, puisque vous l'avez conquise, il est bien juste qu'elle vous rapporte quelque chose.

De retour chez lui, le maréchal ouvrit le paquet que lui avait remis l'Empereur. Il y trouve cent mille écus en billets de banque.

Constant, le valet de chambre de Napoléon, qui rapporte l'histoire, ajoute que, dès lors, l'usage s'établit dans l'armée d'appeler l'argent, soit en billets, soit en espèces, du « chocolat de Dantzig ».

Si vous rencontrez l'expression dans les souvenirs ou les lettres des soldats de l'époque, vous saurez d'où elle vient. Elle semble être restée dans le vocabulaire militaire et n'avoir pas survécu à la période impériale.

LE LISEUR.

CAHORS

AUX AGRICULTEURS

De la Direction des Services Agricoles :

Il est rappelé aux agriculteurs que leurs déclarations de récolte de blé doivent être effectuées dans les mairies avant le 30 *septembre prochain.*

Ces déclarations découlent d'une obligation légale et elles n'ont d'autre objet que d'assurer aux producteurs tous les avantages de la législation en vigueur.

Il convient donc, dans l'intérêt même des agriculteurs, que ces déclarations soient faites le plus sincèrement possible ; elles constituent pour le producteur une mesure de sécurité pour l'avenir et pour toutes les opérations qu'il voudrait faire avec sa récolte de blé.

La déclaration doit comporter :

a) le rappel de la déclaration d'emblavures avec le numéro du récépissé ;

b) la quantité approximative que le déclarant envisage de vendre sur la récolte qui fait l'objet de la déclaration ;

c) la désignation exacte de l'organisme stockeur auquel le déclarant envisage de livrer son blé.

A toutes réquisitions, et particulièrement sur la demande des organismes stockeurs, le déclarant doit présenter le récépissé délivré par la mairie, mais ne doit jamais s'en dessaisir.

Circulation interdite de certaines matières

L'Intendance militaire nous communique :

« Les négociants, dépositaires, etc., « non pourvus actuellement d'un avis « de commande de guerre par le Ser« vice de l'Intendance, ou d'un marché « avec elle en cours d'exécution, sont « avisés que les matières textiles, cuirs, « peaux, chiffons de laine de toutes sor« tes en leur possession sont *immobili« sées et réquisitionnées jusqu'à nouvel « ordre à la disposition du Service de « l'Intendance.* Toute circulation des « matières énumérées ci-dessus est in« terdite. Les intéressés en adresseront « le relevé avant le 5 septembre, et sans « autre invitation, à l'Intendant Mili« taire de l'Habillement, Caserne Clau« zel, à Toulouse. »

Appel aux cheminots retraités

Le Ministère des travaux publics communique :

M. de Monzie, ministre des travaux publics demande aux cheminots retraités depuis plus de cinq ans qui désirent reprendre du service à la Société nationale des chemins de fer pour la durée de la guerre, de s'adresser, suivant leur origine, au chef de la gare du dépôt ou du district le plus proche de leur résidence.

Pour aller en Angleterre

A dater de ce jour, tout citoyen français ainsi que tout étranger quelle que soit sa nationalité devra pour se rendre dans le Royaume-Uni ou toute autre possession britannique être muni d'un visa sur son passeport.

Pour déposer la demande de visa il devra se présenter personnellement au bureau de contrôle britannique des passeports, 16, avenue Hoche, Paris, le matin de 10 heures à 12 heures et l'après-midi de 14 h. à 16 h., muni de toutes pièces justifiant la nécessité du voyage.

Les personnes habitant la province devront se rendre pour demander le visa au Consulat Britannique le plus proche de leur localité (à Bordeaux pour le département du Lot).

Justice de paix

M. Brouilhet, avocat, est nommé juge de paix de Catus et Cazals (4e classe), en remplacement de M. Jean qui a été nommé juge de paix à Saujon et-Cozes (Charente-Inférieure).

M. Vitrac, juge de paix de Bourg-de-Visa, est nommé juge de paix à Souillac et Payrac.

Statistique des maires non décorés

M. René Coty, sénateur, a demandé, dans une question écrite à M. le ministre de l'intérieur, quel est le nombre, pour chaque département, des maires qui exerçant cette fonction depuis plus de 30 ans, n'ont pas encore été nommés dans la Légion d'honneur.

Le ministre, dans sa réponse, fait connaître qu'il y a 729 maires comptant plus de 30 ans de fonctions qui ne sont pas encore décorés de la Légion d'honneur.

Le Lot en compte 3.

Naturalisation

Est naturalisé Français : d'Almeida-Queiroz (Joseph), charpentier, né le 25 juillet 1903, à Lordosa (Portugal), demeurant à Laval-de-Cère (Lot).

Conférence

M. le docteur Fourgous fera jeudi 7 septembre, à 20 h. 30, à la mairie de Cahors, une conférence aux infirmiers, infirmières, brancardières et équipe de détection.

Présence indispensable.

Hyménée

Mardi, a été célébré, dans la plus stricte intimité, le mariage de notre compatriote, M. René Bailles, commissaire de police à Lézignan (Aude), fils de notre excellent confrère correspondant de la « France du Sud-Ouest » à Cahors, avec Mlle Giudicelli, d'Auch, fille du colonel Giudicelli.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Palmes académiques

M. Cérède Louis-Camille-Bertrand, de Figeac est nommé officier d'académie : « Services rendus à l'art musical. » Nos félicitations.

Garderie d'enfants

La Municipalité de Cahors informe les familles qu'une garderie d'enfants va être instituée.

Elle sera réservée uniquement aux enfants dont le chef de famille est mobilisé et dont la mère a des occupations hors de son ménage.

Il convient que les intéressés viennent se faire inscrire dans un délai de huit jours à la mairie (salle du Conseil municipal).

Union des femmes de France

Une grande partie des membres de l'Association n'ayant pas encore répondu à l'appel de leur Présidente, il est probable qu'elles n'ont pas eu connaissance de cet appel.

A nouveau la Présidente prie *toutes* les adhérentes de l'Association de venir lui faire connaître à l'Ouvroir de la Société aux Sœurs de Nevers le concours qu'elles peuvent apporter.

Les membres de l'Union des Femmes de France réfugiées à Cahors seront également accueillies avec plaisir. Une permanence sera tenue à cet effet du lundi 11 septembre inclus au jeudi 14 inclus, de 14 h. à 16 h.

Un beau geste

On sait, qu'en raison des événements actuels, la fête du faubourg Labarre n'a pas eu lieu. Mais le Comité n'a pas voulu garder les sommes dont il disposait et qu'il avait recueillies pour cette fête.

Aussi bien, il a décidé de verser une somme relativement importante au Bureau de Bienfaisance de Cahors.

Remerciements au Comité de la fête de Labarre

La municipalité a adressé de chaleureux remerciements aux membres du Comité dont le geste a été très vivement apprécié.

En fendant du bois

Le jeune Toulze, demeurant à Gaillac-Cajarc, était occupé à fendre une bûche lorsqu'un éclat de bois l'atteignit à un œil.

La blessure serait grave : aussi, après avoir reçu des premiers soins à Cajarc, le jeune Toulze a été dirigé sur une clinique de Villefranche-de-Rouergue.

Camionnette contre auto

Une camionnette conduite par M. Surget, boucher à Beaulieu-sur-Dordogne, est entrée en collision avec l'auto pilotée par M. le docteur Chabanon, domicilié à Paris.

L'accident s'est produit au carrefour de l'hospice de Martel. Les occupants de la camionnette n'eurent pas de mal. Mais Mme Chabanon a été fortement contusionnée à l'épaule gauche. Les dégâts matériels sont importants

Vagabond

Le nommé Marie-Joseph Charles, 58 ans, manœuvre, sans domicile fixe, dépourvu de pièces d'identité, a été arrêté par les gendarmes de Cahors, pour vagabondage.

Il a été écroué à la prison.

Les besoins pétroliers

En vue de connaître les besoins de la commune en produits pétroliers (essence, pétrole lampant, gas-oil, fuel-oil), le Maire de Cahors invite les consommateurs appartenant aux administrations et services d'intérêt public, à la petite industrie, à l'agriculture, ainsi que les particuliers, à se présenter à la Mairie où toutes instructions utiles leur seront données.

Sous-Intendance

Les personnes désireuses de solliciter un emploi de dactylographe ou de rédacteur — comptable à la sous-intendance de Cahors, sont priées de vouloir bien se présenter à ce service (Section du ravitaillement général), le vendredi 8 septembre courant à 15 h. (Caserne Bessières, entrée, place de l'Abreuvoir).

Les candidats devront se munir des moyens nécessaires (papier, encre, crayon, buvard) pour exécuter le travail qu'ils auront à effectuer, en vue d'établir leurs connaissances en matières de dactylographie et de comptabilité.

Il est expressément spécifié que les emplois ainsi mis au concours ont un caractère strictement provisoire et donneront lieu à une rénumération à la journée.

Les personnes ayant déjà fait acte de candidature auprès de la sous-intendance, soit verbalement, soit par écrit, sont invitées à bien vouloir se conformer à ce qui précède.

Prochaine amélioration du trafic ferroviaire

Le ministère des travaux publics communique :

M. de Monzie, ministre des travaux publics, fait savoir au public que, en raison de la perfection avec laquelle le dévouement des cheminots assure les services des transports de la défense nationale, il sera possible, dans un très court délai, de mettre en marche des trains à vitesse accélérée sur les principales relations.

Les voyageurs devront se renseigner dans les gares de départ sur cette progression.

Arrondissement de Cahors

St-Denis-Catus

Carnet rose. — Les époux Pons viennent d'hériter d'une superbe fillette prénommée Pierrette. C'est leur premier enfant. Nos meilleurs vœux pour la maman et pour le bébé. — E. S.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Etat-civil du mois d'août. — Naissances : Marcelle-Jeanne Ruffat, 37, boulevard Mainiol ; Fernand Cassagnes à Gagnepa ; Ferdinand Cassagnes à Gagnepa ; Aimé-Léon-Jérémie Faure, avenue Gambetta, 71 ; Jean-Louis-Georges Clavel, à Marty.

Mariage : Emile-Noël Cabanel, professeur à Gourdon et Simone Poux, institutrice à Gourdon.

Décès : Jean-Frédéric Lacambre, sans profession, 73 ans, 27, avenue Cavaignac ; Jean Lavergne, sans profession, 80 ans, 50, avenue Cavaignac ; Germaine Bédrines, sans profession, 76 ans, épouse Cavaillié, 50, avenue Cavaignac ; Marie Delbary, sans profession, 54 ans, épouse Finiot, rue Fontneuve ; Maria Tray, sans profession, 74 ans, veuve Bouscasse, à Prouillac.

Cabinet Immobilier
(20e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre
CAHORS
VENTE ET ACHAT
toutes propriétés
Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

AGENCE IMMOBILIÈRE
ACHAT - VENTE & LOCATION D'IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS DE RAPPORT & D'AGRÉMENT ANTIQUITÉS
Châteaux - Maisons - Villas - Jardins Bois - Fonds de Commerce
A.-Cyrille VAISSIÉ
2, Rue du Portail-Alban, 2
CAHORS (Lot)

DERNIÈRE HEURE

Sur la brièveté des communiqués

La brièveté des communiqués officiels, dont on a lu le texte d'autre part, ne doit pas surprendre. Il ne faut pas s'étonner que les nouvelles des opérations soient moins substantielles et moins rapides qu'au début de la guerre de 1914. Il y a vingt-cinq ans, il s'était agi, dès le début, d'une guerre de mouvement. Il s'agit aujourd'hui d'une guerre de positions, guerre qui a des fortifications comme point de départ.

Lorsque le communiqué nous apprend que les mouvements se déroulent normalement, cela signifie que les concentrations de nos unités sur les trois fronts de guerre, de mer et de l'air, embrassant la préparation des hostilités, s'effectuent d'une manière aussi satisfaisante que la mobilisation elle-même.

On sait, d'autre part, qu'une alerte a été donnée, mardi, en divers points du territoire, et notamment dans la région parisienne, entre 3 h. 30 et 7 heures. On a pu être surpris de n'avoir entendu, à cette occasion, que l'appel des sirènes qui, partout, ont remarquablement fonctionné, et non pas la voix puissante des batteries antiaériennes.

Il ne faudrait pas en déduire que c'était là une fausse alerte. Il a été confirmé qu'on s'est trouvé, cette nuit, en présence d'un raid d'avions ennemis de reconnaissance et non de bombardement. Et cette reconnaissance n'avait pas Paris pour but.

Il convient de ne jamais oublier que l'alerte est donnée à partir du moment où des avions ennemis franchissent la frontière. Le fait que, pour cette fois, les avions n'ont effectué qu'un raid de reconnaissance n'implique pas que l'on doive négliger l'importance des précautions qui ont été prises et qu'il convient de suivre rigoureusement. Bien au contraire, elles en soulignent avec éloquence l'absolue nécessité.

On ne saurait donc trop recommander à la population de se conformer strictement aux prescriptions qui lui ont été déjà communiquées. Elles établissent pour chaque cas d'une alerte l'ensemble des mesures indispensables de sécurité et requièrent de chacun une immédiate et totale collaboration.

Communiqué officiel du 6 septembre, 21 heures

Nos premiers éléments progressant au-delà de la frontière avec une avance variable suivant les diverses parties du front se heurtent partout à des armes automatiques et des organisations de campagne.

Activité de notre aviation en liaison avec les actions terrestres.

Les mouvements prévus pour la mobilisation, le transport et l'installation de toutes les unités se poursuivent normalement.

La vie matérielle des troupes dont le moral est excellent est assurée par le ravitaillement de l'armée fonctionnant d'une manière correcte.

Message du Roi d'Angleterre à M. Neville Chamberlain

« En cette grave crise, je tiens à rendre hommage à l'œuvre de paix poursuivie par votre Gouvernement, à l'effort inlassable de nos armées, à votre œuvre qui vous a valu la gratitude de vos compatriotes. »

Dans sa réponse le Premier ministre transmet les remerciements des services administratifs et assure le Roi de leur loyalisme et de leur dévouement.

Déclaration des travaillistes anglais à la nation tchécoslovaque

De Londres. — Les travaillistes anglais ont adressé aux travailleurs de Tchécoslovaquie un message dans lequel ils disent « l'heure de la libération est proche, vos troupes qui sont en ce moment écrasées par le talon de fer d'Hitler, vont être bientôt libérées. »

La social démocratie s'adresse au peuple allemand

Par l'intermédiaire du service travailliste de presse le parti social démocrate allemand vient de publier un appel au peuple du Reich.

« Combattez pour votre liberté, conclut cet appel, et débarrassez-vous d'Hitler. La chute de son système économique écourtera la guerre, sauvera des millions de vies humaines et sauvera la nation. »

Reprise prochaine des distributions postales

Voici quelques renseignements de source officielle qui présentent un intérêt évident en raison de la priorité réservée aux transports militaires par suite de la mobilisation générale. L'acheminement des correspondances postales a pu subir quelques retards. Celui-ci sera rapidement comblé, le service de distribution reprendra donc incessamment son cours normal.

Les Allemands radiés de la presse étrangère

Le comité de la Presse étrangère à Paris exprime ses sentiments de profond attachement à la France dont elle et ses alliés se font les défenseurs. Ils assurent le Gouvernement français de leur loyalisme et décident la radiation de tous les membres de l'association qui sont Allemands.

La situation économique en Allemagne

De Stuttgart. — Voici quelques renseignements sur la situation économique :

Depuis le savon à barbe jusqu'aux ustensiles de cuisine, il est impossible aux Allemands d'acheter sans carte aucun produit.

Du 1er août au 1er septembre, chaque Allemand a eu droit à 700 gr. de viande.

Les vivres s'achètent de semaine en semaine et non de mois en mois pour éviter que les consommateurs achètent comme des maniaques ce à quoi ils ont droit.

Pour les vêtements, il faut que l'Allemand ne possède que deux complets, un pardessus d'hiver, deux paires de chaussures, une paire de pantoufles.

Les femmes n'auront droit à une carte de vêtement que si elles possèdent moins de trois chemises de jour, trois pantalons, deux chemises de nuit, trois serviettes, deux torchons, trois serpillaires.

Quatre articles sont sans carte, dont les combinaisons pour ouvrier, les vêtements pour enfants de moins de 3 ans et les souliers sans semelles de cuir, attachés par des cordons ou des courroies.

Tous ces décrets sont publiés dans le *Journal Officiel* de Stuttgart. Etant donné l'abondance de dispositions, il paraîtra tous les jours.

En même temps, l'Allemagne prend des mesures sévères, elle s'efforce de tirer le plus de ressources possibles des pays qu'elle protège. C'est ainsi qu'en Slovaquie, elle a nommé un commissaire aux vivres pour limiter la consommation et favoriser l'envoi de la production en Allemagne.

On se souvient que, pendant la guerre de 1914, toute la production agricole de la Bulgarie fut envoyée en Allemagne.

Communiqué de l'Etat-Major polonais

L'Etat-Major polonais communique que l'aviation continue à bombarder quelques villes polonaises et à plusieurs reprises Varsovie.

L'aviation polonaise a bombardé des colonnes blindées allemandes.

Quinze avions ennemis ont été abattus mercredi et vingt dans la journée de mardi.

Les pertes polonaises s'élèvent à six avions.

Des combats acharnés se poursuivent. Au nord, l'ennemi n'a réalisé aucun progrès.

La D.C.A. belge tire sur un avion inconnu

D'après un communiqué de la défense nationale belge, la D.C.A. de la région de Louvain a ouvert cette nuit le feu contre un avion inconnu qui a immédiatement rebroussé chemin.

La D.C.A. hollandaise tire sur des avions égarés

Des avions inconnus, probablement égarés, ayant été signalés au-dessus du centre de la Hollande, l'artillerie antiaérienne a ouvert le feu sur eux.

En Italie

L'ambassadeur d'Angleterre à Rome a rendu visite au comte Ciano. Leur entretien a duré vingt minutes.

Les relations ferroviaires de l'Italie avec la France et la Suisse sont rétablies à partir d'aujourd'hui d'une fanormale.

Les Etats-Unis protègent la navigation en Atlantique

Les Américains ont décidé de prendre des dispositions pour protéger la navigation dans l'Atlantique. Quatre garde côtes porteurs d'avions seront mouillés dans des endroits tenus secrets de l'Océan Atlantique.

Trois croiseurs se rendent en Europe pour évacuer les ressortissants américains qui se trouvent encore en Europe.

Contre le vol et le pillage

Le gouvernement a décidé de prendre les mesures les plus sévères pour s'opposer au vol et au pillage des maisons que les réfugiés ont dû abandonner.

La peine de mort sera appliquée à tous les coupables de vol ou de pillage.

L'opinion suédoise condamne Hitler

Le rédacteur en chef du grand journal de Stockholm, le « Social Démocrate », organe du parti au pouvoir, écrit que les insinuations allemandes, d'après lesquelles la perte du navire « Athénia » serait due à une manœuvre de provocation britannique, ne peuvent trouver créance que sur le territoire allemand. « Il est absolument absurde, dit-il, de supposer que le désastre a été causé par des mines. »

Le journal rappelle les paroles du fondateur du socialisme scandinave : Branting, après le torpillage du « Lusitania » : « Le monde ne saurait se soumettre à une dictature militaire reculant vers la complète barbarie. S'il est prouvé, continue le rédacteur du « Social Démocrate », qu'Hitler a déjà violé ses promesses d'humaniser la guerre, la condamnation morale sera unanime dans tous les milieux non allemands. »

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 30

PIERRE DHAËL

LES DERNIERS SANGLOTS

Josiane se leva pour prendre congé.

— Je ne voudrais pas, fit-elle, que vous gardiez de moi un souvenir amer ou douloureux.

Il sourit avec admiration.

— Puis-je penser à vous comme à une chose triste ou douloureuse, quand vous représentez pour moi la douceur et la beauté ...

— Il ne faut pas m'en vouloir...

— Je ne vous en veux point...

— Il faut me pardonner...

— C'est fait...

— Et m'oublier, Gérard !

— Je tâcherai, dit-il la voix brisée ; mais pas encore... Laissez-moi le temps... Vous remplissez tellement mon cœur et mon esprit que j'ai une peur effroyable du vide que vous allez y laisser...

Elle lui sourit avec affection.

— On croit qu'il n'y a qu'une femme au monde...

— C'est vrai, convint-il. Quand on en aime une, on croit bien qu'il n'y a que celle-là. Tellement, que celles qui restent en dehors d'elle comptent peu.

Elle insista :

— Mais il y en a d'autres !... Peu à peu, le cœur guérit et il se fixe ailleurs. C'est ce qu'il va falloir tenter de faire...

— J'essayerai...

— Au revoir, dit-elle tendrement.

Il lui prit la main et la porta à sa bouche ; il la garda une minute, tiède et parfumée, tremblante sous ses lèvres comme un oiseau.

— Il reconduisit la jeune fille jusqu'à la porte.

— Est-ce que j'aurai le droit de vous revoir ?...

— Certainement... Mais en ami, sans aucun espoir d'aucune sorte... Car je suis décidée à aimer mon mari.

Il lui dit :

— Oui... en ami et sans espoir d'aucune sorte.

Elle le regarda avec une intense amitié.

— Il faut que vous me fassiez une promesse...

Gérard lui avait repris la main qu'il baisait encore.

— Dites...

— Vous allez vous engager à tout faire pour vous consoler, pour m'oublier... Je ne veux pas avoir gâché votre existence... Je suis définitivement perdue pour vous. Acceptez-en le sacrifice. Faites votre vie en dehors de moi... Ne vous attardez pas à des regrets... Ne cultivez pas des souffrances superflues !... Choissisez une femme. Mariez-vous.

Il répondit en souriant :

— Je tâcherai, Josiane.

— Vous me le promettez ?

— Je vous le promets.

— Jurez-le.

Il hésita une seconde :

— Je le jure !

Elle dit :

— Merci, Gérard. Je pars plus tranquille. Quand on se décide à un sacrifice, il faut l'accomplir crânement et avec loyauté.

— Petite vaillante ! dit-il.

Puis il ajouta la voix radoucie :

— Je cède mon trésor à Régis. Je ne souhaite plus qu'une unique chose, c'est qu'il en comprenne la valeur et qu'il sache vous donner tout le bonheur que vous méritez et que je suis malheureux de ne pouvoir vous offrir moi-même.

Elle dit, avec assurance :

— Régis est loyal. Il fera ce que je fais, dès qu'il aura accepté ce mariage. Il remplira tous ses devoirs et j'espère qu'il finira par m'aimer.

Insensiblement, Josiane avait gagné la porte.

— Au revoir, Gérard.

Il fit un pas vers elle.

Il faillit lui dire :

« Je vous en conjure, ne partez pas ! »

Mais il comprit que c'était inutile.

Il baissa la tête et, sans un geste, il prononça très doucement :

— Petite Josiane... Ma petite Josiane... Adieu !...

XIX

M. de Rovaire venait d'obtenir de ses créanciers un nouveau délai, contre la promesse formelle, appuyée par un engagement de la riche marquise de Caumines, que tout le monde serait intégralement payé.

L'industriel était radieux.

Josiane avait accepté de bon cœur son sacrifice. Et maintenant, grâce à son optimisme naturel, son père se persuadait que, dans le fond, ce sacrifice n'avait point été si dur qu'on aurait pu le craindre.

Sur ce point, il se trompait.

Mais la jeune fille avait su cacher ses larmes. Et, l'immolation acceptée, elle était trop droite et trop loyale pour ne pas se donner, sans arrière-pensée, à l'époux que lui imposait le destin.

. . . . . .

Régis ne partageait pas ces excellentes dispositions. Il n'entrait pas dans le mariage avec une pareille bonne volonté. Son orgueil, plus que son cœur peut-être, souffrait de la contrainte infligée et subie.

Il en voulait terriblement à la vieille marquise de Caumines.

Il en voulait plus encore, sans doute, à Josiane.

Il se rendait compte de sa propre injustice et pourtant, il ne luttait point contre elle.

Il savait que, pas plus que lui, sa cousine ne souhaitait ce mariage ; que, comme lui, elle avait été presque fiancée. Il savait combien peu lui-même ressemblait à Gérard.

Mais il savait aussi à quel point Josiane était droite et claire, et que, non seulement elle lui serait strictement fidèle, mais qu'elle aurait à cœur de devenir le modèle des épouses.

Quant à lui, non !

Non !

Il ne l'aimerait jamais !

Maintenant qu'il avait rompu définitivement avec Raymonde, il se rendait compte qu'un tel acte n'était pas de nature à bouleverser sa vie. Evidemment, cette jeune fille lui plaisait et d'une façon intense, profonde... Si elle était devenue sa femme, il ne doutait point que cet amour n'eût atteint la perfection de l'amour conjugal.

Seulement il n'y avait jamais eu d'engagement définitif. Les propos échangés n'avaient jamais constitué de vraies fiançailles... Le lien était si faible qu'il n'avait pas offert une grande résistance. Régis aurait donc pu guérir...

Oui !

Mais pas avec Josiane !

Il frappait du pied comme un enfant rageur. Pourquoi ? Peut-être parce qu'on la lui imposait ? Peut-être parce qu'elle était trop charmante, trop méritante, trop parfaite ?

Peut-être... Peut-être. Il n'en savait rien.

Il s'était mis dans la tête qu'elle était autoritaire ; qu'avec une apparente douceur, elle ligoterait sa volonté : qu'il deviendrait quelque chose comme son pauvre oncle, Amédée de Caumines, un mari de deuxième zone que la femme toujours mènerait par le bout du nez...

Etait-ce possible ?

A cette seule perspective, il se cabrait d'avance.

Il était décidé à parler à Josiane, à la prévenir que, tout en habitant sous le même toit, ils arrangeraient leur vie chacun à sa guise, suivant ses idées et ses préférences personnelles.

L'honnêteté conjugale n'implique pas inéluctablement la chaîne des forçats et le mariage moderne n'autorise-t-il pas pour les conjoints un minimum, d'ailleurs extensible, d'indépendance ?...

On userait amplement de celle-ci. Et voilà !

. . . . . .

Régis se demandait ce qu'était devenue Raymonde.

Cherchant à se persuader qu'elle éprouvait une peine immense, il se disait avec une fatuité bien masculine :

« Elle ne se consolera point... Elle m'aimait déjà si profondément !... »

Et il se plaisait à répéter qu'elle lui avait donné plus d'amour qu'il ne lui en avait accordé lui-même.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.